



Mémo – Désherbage

RÉGULER ET VIVIFIER LA COLLECTION

Désherber n'est pas jeter, mais enlever des rayons
Et donc choisir ce qui doit y être !

OBJECTIF

Principe du « moins = mieux »

- **Collections plus lisibles et visibles**
 - Mise en valeur des dernières acquisitions
 - Clarté, respiration, légèreté des rayons
- **Plus de circulation = plus de prêt**
- **Plus de fraîcheur et de renouvellement = plus de qualité**

PRINCIPES

- **Nombre**

Règle : 1 document acquis pour 1 document sorti de la collection ;
À minima 10 % dés herbés par an.
- **Vie**

Un titre connaît 65% de son activité les 3 premières années après sa parution ;
75% des prêts sont réalisés sur des documents ayant moins de 10 ans.
- **Présentation**

Ne pas attendre que les rayons soient pleins : aérer !
- **Périodicité**

Une vigilance régulière ;
Un « ménage de printemps » en été, plus massif.

Comment

- **Phase 1 : Définir des critères**
- **Phase 2 : Planifier les domaines à dés herber**
- **Phase 3 : Trier**
 - **Élimination**
 - **Dons**
 - * À des associations : Recyclivres, par exemple
<https://www.recyclivre.com/blog/actualite-recyclivre/notre-adresse-a-lyon/>;
 - * Passe-livre : Dons aux publics, par exemple via des paniers mis à la bibliothèque, dans des lieux publics de la commune ;
 - * Troc : Un café offert contre un livre pris...
 - * Vente : Avec une délibération prise en mairie, brocante publique, foire aux livres
 - * Recyclage : Atelier créatif de sculpture sur livres...
 - * 2^e chance : Remettre en valeur le document : sur présentoir ou sur le « chariot des doutes »
- **Phase 4 : Effectuer les opérations matérielles et administratives d'élimination**

Contactez votre référent de territoire !